



Julien DENORMANDIE,
Secrétaire d'État
Auprès du Ministre de la Cohésion des
territoires

Paris, le lundi 5 janvier 2018

Communiqué de presse

Lancement de la mission Coworking afin d'identifier les modèles les plus adaptés aux territoires

La lutte contre les fractures territoriales est au cœur des priorités du Gouvernement. Notre pays vit d'importantes transitions écologiques, numériques, économiques et sociales.

Le numérique permet de redéployer des perspectives de travail sur le territoire, à travers le télétravail mais aussi de nouvelles formes d'emploi. C'est dans cette optique du « travailler autrement » que des espaces de coworking se multiplient, que ce soit dans les ruralités, les villes moyennes ou les métropoles. Ils créent de nouveaux collectifs de travail, de partage, d'engagement et sont également des lieux de vie et de rencontres professionnelles.


Pour Julien Denormandie, « *Le numérique permet de redéployer les perspectives de travail sur le territoire, à travers le télétravail mais aussi à travers les nouvelles formes d'emploi* ».

C'est dans ce contexte que Julien Denormandie, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires, a confié la mission d'établir un diagnostic sur les espaces de coworking en territoire au président de la Fondation Travailler autrement, Patrick Levy Waitz reconnu pour son expertise en accompagnement humain du changement et spécialiste des enjeux managériaux et sociaux.

Cette mission permettra de définir un diagnostic partagé sur les espaces de coworking et leur déploiement, en lien avec les acteurs des territoires, les élus locaux, utilisateurs, entreprises et partenaires sociaux. Ce diagnostic soulignera les liens entre les évolutions et les transitions engagées dans la société et dans le monde du travail mais également d'identifier les modèles les plus adaptés aux territoires et les modèles économiques les plus performants. Le président de la Fondation Travailler Autrement proposera des mesures concrètes dans un délai de six mois.

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Contact presse : 01 44 49 85 65
www.cohesion-territoires.gouv.fr

 [@Min_Territoires](https://twitter.com/Min_Territoires)